



BOURG-DES-COMPTES

Le mag

135

Magazine municipal

Février 2024

Sous son manteau **DE GLACE**



8

LES TEMPS FORTS
DE L'ANNÉE 2023

21

DISPOSITIF
VOISINS VIGILANTS

22

ATTENTION
PLANTES INVASIVES



www.bourgdescomptes.fr



© Léona PIEL



Le mag

de Bourges-des-Comptes
Magazine édité par la mairie

Directeur de la publication :
Christian LEPRÊTRE, Maire

Conseiller, délégué à la Communication :
Franck SEROUX

Réalisation et coordination :
Stéphanie BOUCHER

Contact : Stéphanie BOUCHER
02 99 05 62 62

Mail : urbacom@bourgesdescomptes.com

Photo de couverture © Léona PIEL

Dépôt légal n° 637, sept. 1985

Photos © les agents de la commune, les associations,
Freepik, Pixabay, VHBC

Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessine
Imprimé sur papier issu de forêts gérées de façon responsable
et de sources contrôlées.

- 2 À votre service
- 5 L'AGORA
- 6 Les décisions du conseil
- 8 Les vœux de la municipalité
- 10 Parole d'élus
- 11 Acteurs économiques
- 14 Générations
- 19 Actus
- 22 Nature & nous
- 24 Associations
- 27 VHBC
- 28 Portraits
- 29 Numéros utiles



et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag





*Chères Bourgcomptoises
et chers Bourgcomptois,*

Cette année, la médiathèque célèbre ses 10 ans...

La 365^e page de l'édition 2023 se referme laissant place à une page blanche à écrire pour 2024. Dans ce nouveau livre, chacun aura l'opportunité de laisser son empreinte à travers la réalisation de projets, d'instantanés de bonheur à partager et surtout le plaisir de pouvoir, chaque jour, s'ouvrir sur un nouveau chapitre de sa vie.

Si je devais en rédiger la préface, je vous souhaiterais de découvrir au quotidien des mots de réconfort capables de vous faire oublier les maux des pages précédentes.

Ayons une pensée pour les peuples d'Ukraine, de Russie, d'Israël ou d'autres territoires occupés qui aspirent à inscrire sur tous les grimoires du monde les mots « Paix et Liberté ».

Les pages de l'année 2024 seront assurément marquées par plusieurs chapitres consacrés à la vie de la commune. Parmi eux, on peut citer l'aménagement de la rue de la Morandière, la rénovation du centre de loisirs avec le transfert de l'activité à l'école *Les Rondines*, la poursuite de la modernisation de notre éclairage public en utilisant des ampoules LED, la célébration des 10 ans de la médiathèque, l'intégration des citoyens partenaires dans les commissions municipales, la mise en place du dispositif « Voisins vigilants et solidaires », ainsi que de nombreux autres projets.

Ainsi, nous vous proposons d'écrire ensemble ces nouvelles lignes. N'appréhendez pas l'avenir inutilement, car il n'existe pas encore. Vivez cette année supplémentaire auprès de ceux qui vous sont chers, la rendant magnifique pour en conserver un souvenir éternel.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE



ÉLISE DESBLÉS

a intégré notre équipe en mai 2023...

Bénéficiant d'une expérience déjà significative dans la fonction publique territoriale, son engagement et sa rigueur sont des atouts essentiels pour accomplir avec succès ses missions au sein de la collectivité.

Interview

Le mag : Quel est votre parcours ?

Elise D. : Après l'obtention d'un Master « chargé de développement local », j'ai suivi une formation au Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine. J'ai découvert les petites collectivités et la polyvalence du métier d'agent administratif. Je me suis sentie utile et j'ai apprécié apprendre chaque jour sur l'environnement territorial.

Après 7 ans d'expérience dans de petites collectivités, j'ai eu l'opportunité de travailler dans une collectivité de taille moyenne au sein du service enfance/moyens généraux. Puis, je suis partie en voyage à vélo avec mon compagnon sur les routes d'Europe durant 6 mois. À mon retour, j'ai eu envie de retrouver une collectivité de plus petite taille. J'ai d'abord réalisé un remplacement sur le poste que j'occupe actuellement avant de postuler.

Le mag : Quelles sont vos missions au sein de l'équipe administrative ?

Elise D. : Je suis assistance administrative. J'assure le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire. Cela consiste notamment à saisir les écritures, vérifier les pièces, suivre les tableaux de bord, à réaliser différentes opérations comptables (TVA, amortissements).

Je suis également en charge de la gestion administrative et comptable du restaurant scolaire. Je suis donc l'interlocutrice en ce qui concerne les inscriptions, la facturation et le suivi des sanctions sur le temps du midi.

J'assure également le suivi des concessions dans le cimetière en lien avec un collègue du service technique, Jean-Jacques ROCHEFORT.

Le mag : Pourquoi avez-vous décidé de travailler au sein de la mairie de Bourg-des-Comptes ?

Elise D. : La taille de la collectivité, la polyvalence des missions sont des éléments importants pour m'épanouir au quotidien dans mon travail.

De plus, la cohésion et le dynamisme de l'équipe sont également des points forts pour lesquels j'ai décidé de postuler à Bourg-des-Comptes.

Le mag : Quels outils sont mis à votre disposition pour accomplir vos missions ?

Elise D. : En 2022, la collectivité a anticipé le passage au référentiel M57 (instructions budgétaires et comptables définissant les règles de comptabilité publique) ainsi que le fait de passer le seuil des 3 500 habitants. Pour l'ensemble des collectivités territoriales, la généralisation du M57 est prévue au 1^{er} janvier 2024.

Je travaille principalement sur un logiciel de comptabilité et des tableaux de suivi Excel.

Le mag : Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui envisage de travailler en tant qu'agent administratif en mairie ?

Elise D. : Faire un stage d'immersion en collectivité d'une quinzaine de jours permet de découvrir les missions et de voir si l'on a des affinités plus ou moins fortes selon le domaine de compétences.

De plus, le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine propose une formation enrichissante pour intégrer les collectivités territoriales.

Le mag : Comment interagissez-vous avec les élus et les agents municipaux dans le cadre de votre travail ?

Elise D. : Je suis régulièrement en lien avec l'élue en charge des Affaires scolaires, Christèle POTTIER. L'objet de nos échanges porte sur les événements qui se sont tenus sur le temps du midi. Les agents encadrants ou le cuisinier m'informent d'un incident. Ensuite après échange avec l'élue référente, les parents sont tenus informés des faits par mail, comme prévu dans le règlement intérieur du restaurant scolaire.

Concernant le volet comptabilité, je travaille avec la Directrice générale des services, Pascale JEGO, ainsi que les responsables des services pour la validation des dépenses engagées.

DU NOUVEAU

au sein du conseil.....

Deux nouveaux conseillers municipaux ont rejoint l'équipe. Bienvenue à...



Marie-Agnès
GENDRON



Virgile
HOUTIN

INFO *recrutement*

SERVICE CIVIQUE

Depuis plusieurs années, la municipalité s'investit activement dans la préservation de l'environnement et aspire à renforcer ses efforts en lançant des initiatives de sensibilisation destinées à divers publics.

Dans cette optique, nous sommes actuellement à la recherche d'un volontaire de plus de 18 ans, pour effectuer une mission de service civique d'une durée de 8 mois, avec une charge de travail hebdomadaire comprise entre 24 et 30 heures.

Si vous êtes intéressé-e pour rejoindre notre équipe,
postulez auprès de l'UFCV Bretagne
Plus d'infos sur : www.service-civique.gouv.fr
> trouver ma mission
> sensibiliser le grand public au respect de l'environnement



UNE DISTINCTION POUR LE CHEF DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Jean-Michel Saulnier.....

Son recrutement en 1998 a eu lieu sous l'autorité de René RICHARD, alors maire, avec André FÉVRIER comme Chef de Corps.

Au fil des années, il a progressé dans les grades, devenant Caporal en 2001, Sergent en 2004, et Adjudant en 2008. En 2008, il a pris la fonction de Chef de Centre, succédant à André FÉVRIER, et a été promu au grade de Lieutenant en 2011 après avoir suivi des cours à l'ENSOS (École nationale supérieure des officiers de sapeur-pompier).

Lors de la cérémonie de Sainte-Barbe en novembre dernier, le Contrôleur général Eric CANDAS, Directeur départemental, l'a honoré en le promouvant au grade de Capitaine. Cette promotion représente une distinction pour son engagement de 26 ans, dont 16 ans en tant que Chef de centre sur la commune. À cette occasion, il a pu exprimer sa gratitude envers sa famille, ses proches, la Direction du Service départemental d'incendie et de secours, son équipe actuelle, et les anciens qui l'ont formé tout au long de sa carrière.

UNE NOUVELLE TÊTE

à la médiathèque.....

Durant les 3 mois à venir, Valérie GUILLEMIN, stagiaire en licence Pro « métiers du livre » aura comme projet : « la création d'un fonds de littérature étrangère » à la médiathèque AGORA.

Votre avis nous intéresse !
Flashez le QR code et répondez au sondage
(qui sera clôturé le 1^{er} mars).



Mais d'ores et déjà si des livres en anglais dorment sur vos étagères, leur don pourrait nous aider !

Vous pouvez la contacter
02 99 05 62 63
mediatheque@bourgdescomptes.com





HOMMAGE À

Nathalie Bodéré

Conseillère municipale
qui nous a quittés en décembre dernier

« Seule à ton départ, nous avons regardé la mer, ta première source de vie ! »

Arrivée en 1996 à Bourg-des-Comptes avec son époux Philippe, Nathalie laissait derrière elle un paysage marin particulièrement attachant du Finistère sud : la commune de Loctudy. Tout comme leurs parents, Bastien et Coline s'investissent rapidement dans la vie de la commune à travers les diverses activités proposées.

Nathalie fut présidente de l'association des parents d'élèves de l'école publique, membre du club de danse *Jazz Attitude*, de l'*Amicale laïque*, actrice très engagée dans l'organisation du Téléthon et joueuse de tennis de table en couple avec Philippe.

Professionnellement, elle a été secrétaire médicale à la clinique de Cesson-Sévigné, puis à Bain-de-Bretagne, puis à l'ouverture de la Maison de santé de la commune.

Elle était engagée dans son deuxième mandat d'élue au sein de l'équipe municipale lorsque la maladie s'est déclarée en août 2021. Après différents épisodes marqués par son combat contre l'indicible, Nathalie nous a quittés début décembre 2023. Nous avons une pensée particulière pour ses deux enfants et son mari à qui nous souhaitons beaucoup de courage.

Le sourire de Nathalie est son dernier trait de vie et son élégant salut au monde. Elle a l'intelligence brave. Elle se sait condamnée et elle s'est campée devant le monstre. Celui-ci est méchant, elle a la réplique juste et souriante. Il harponne ses chairs, elle gambade entre les moments partagés en famille et quelques proches avec une foi robuste qui doit tout à l'amour universel. L'Espérance a toujours été sur sa route et c'est cela qui nous tient, tout comme son regard sans faux-semblant.

Nathalie semble avoir toujours porté comme vocation : recoudre par le sourire et réconcilier. Nous pensons que Nathalie est dans les confidences du Ciel dont les mystères légers planent au-dessus de l'absence.

« Nathalie : ton ombre est sur la mer qui force les lumières en masquant le soleil ; elle trace les lignes de fuite en pointant l'horizon, cet ailleurs qui nous laisse sans voix ! »



Les expos à venir

Le cheval breton de 1900 à aujourd'hui

de l'artiste Lisa KLEMENZ

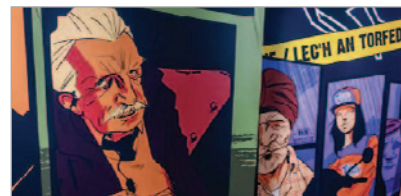
Jusqu'au 10 mars



Du 29 mai au 5 septembre

Qui a refroidi Lemaure ?

Armé d'une tablette, le visiteur déambule d'un panneau à l'autre en rassemblant les éléments qui lui permettent de mener l'enquête (répliques des personnages, documents et indices, interrogatoires...).



© Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine (MDIV)



Du 15 mars au 22 mai

Jardins et espaces verts

Les jardins et espaces verts font partie de notre cadre de vie et s'avèrent bien souvent indispensables à notre équilibre, voire à notre survie...

Cette exposition présente une petite histoire des jardins et une typologie des espaces vert. Les jardins de l'Antiquité, du Moyen-Âge, de la Renaissance... et des temps modernes.

Les animations médiathèque

Berceau des sons Mercredi - 11h à 11h45

Séance d'éveil musical en duo avec Carole BREVET de Musicole et Karine RAMASSEUL
13 mars, 3 avril, 15 mai et 12 juin.

Berceau des mots Samedi - 10h15 à 11h

Lectures par Karine RAMASSEUL
13 mars, 3 avril, 15 mai et 12 juin.

L'aire des livres Mercredi - 10h15

Lectures d'albums et de contes
4 ans et +
21 février, 20 mars, 17 avril, 22 mai et 19 juin.

Ballade des mots Vendredi - 15h à 17h

Atelier d'écriture
Ado/Adultes
23 février, 15 et 29 mars, 19 avril, 17 et 24 mai, 7 et 14 juin

Les rendez-vous du livre Vendredi - 20h

Échanges et discussions autour des livres lus et aimés par les participants de cette soirée
12 avril et 7 juin (résultat du « Prix de l'Agora »).

Les animations multimédia

Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenus !

- ◆ 8 mars et 24 mai de 17h à 19h
- ◆ 5 avril et 14 juin de 20h à 22h

Les samedis d'initiation au numérique

10h à 11h

- ◆ 16 mars : créer un mot de passe sécurisé
- ◆ 13 avril : Réserver ses vacances en ligne (Booking, AirBnB...)
- ◆ 25 mai : quel moyen de stockage d'information utiliser : interne, externe, cloud ?
- ◆ 8 juin : retoucher ses photos (débutant)

Les ateliers généalogie Vendredi - 17h à 19h

Animés par Gilles LEVIEL, Philippe BOULARD et Emmanuelle

23 février, 22 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin

Toutes les animations sont gratuites
Sur inscriptions au 02 99 05 62 63

Animations jeux vidéo pendant les vacances !

Soirée Star Wars

Vendredi 1^{er} mars à partir de 20h
Star Wars Tales from the Galaxy's Edge Enhanced Edition PS5.
Venez tester le casque de réalité virtuelle et vous immerger dans l'univers créé par Georges LUCAS.

Jeux Switch Mario Kart Live Home Circuit

Jeudi 25 avril de 14h à 18h30
Venez construire le circuit Mario dans la médiathèque et faire des courses de voiture au milieu des livres !



CONSEILS MUNICIPAUX

10 octobre et 12 décembre 2023

Extraits des principales décisions

Affaires financières

École privée Notre-Dame

Participation aux frais de fonctionnement

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2022 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2023, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame à 90 863 €, ainsi que le maintien des modalités de versement à savoir :

- ◆ acompte en janvier correspondant à 66 % du montant de l'année précédente,
- ◆ solde après fixation du montant définitif de l'année.

École privée Notre-Dame

Forfait complémentaire mobilier scolaire et matériel informatique

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2022 de l'école publique, le conseil municipal décide de fixer, pour l'année 2023, le forfait complémentaire au titre du mobilier scolaire et du matériel informatique à 1 780 €, ainsi que le maintien des modalités de versement à savoir :

- ◆ acompte en janvier correspondant à 66 % du montant de l'année précédente,
- ◆ solde après fixation du montant définitif de l'année.

Personnel communal

Création d'un poste permanent

à temps non complet - Adjoint technique

- ◆ Considérant que la commune emploie, depuis le 31 août 2021, un agent contractuel sur le temps du midi (soit actuellement de 12h00 à 14h30 par jour scolaire) avec pour missions : la surveillance de cour, les trajets et le service à la cantine, puis la plonge et le ménage à la cantine au retour de l'école,
- ◆ considérant que les agents contractuels ne peuvent être recrutés que pour faire face à un besoin temporaire de l'administration,
- ◆ considérant que les besoins du service justifient la création d'un poste permanent,
- ◆ considérant la nécessité de « fidéliser » les agents de la collectivité au regard des prochains départs à la retraite, mais aussi des difficultés de recrutement dans la fonction publique,

le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} novembre 2023, un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet soit 7,65/35h, pour exercer les fonctions d'agent périscolaire polyvalent.

Affaires sociales

Convention « Aide à la vie partagée au bénéfice des personnes âgées »

Avenant n° 01

Par délibération n° 2022.091 du 6 septembre 2022, le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine pour la « Mobilisation de l'aide à la vie partagée au bénéfice des personnes âgées dans le cadre du déploiement de l'habitat inclusif ».

Pour Bourg-des-Comptes, cette aide est mobilisée autour d'un projet partagé, dans le cadre des 9 logements et de la salle commune, réalisés 28 rue de la Gare et 6 passage du Tertre.

À ce titre, la commune perçoit du Département l'aide à la vie partagée (AVP) soit 2 200 € annuels par habitant éligible, au nombre de 9, ce qui représente une aide maximum, pour une année complète, de 19 800 €.

Un avenant n° 01 à la convention initiale a été adressé à la commune pour modifier le point 4.2 concernant les engagements du Département.

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature de cet avenant n° 01 qui prévoit que dans le cas d'un habitant supplémentaire (présence d'un couple), validé par le Département et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le nombre d'habitants éligibles passe à 10, ce qui représente une aide maximum, pour une année complète, de 22 000 €.

Enfance - Jeunesse

Animation Jeunesse Estivale

Reversement à l'UFCV

Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) organise, chaque année, une Animation jeunesse estivale (AJE) pour les jeunes de 12 à 17 ans, pendant les trois premières semaines de juillet.

Depuis 2020 et pour des raisons sanitaires liées à la COVID-19, cette animation jeunesse n'est plus organisée sous sa forme initiale mais sous un format remanié, chaque commune l'organisant désormais sur son territoire.

Ainsi, pour l'édition 2023, la commune s'est appuyée sur l'UFCV, en charge de la gestion et de l'exploitation des structures Enfance Jeunesse, pour organiser ces animations jeunesse, sur la période du 10 au 28 juillet 2023. Pour l'occasion, l'UFCV a recruté en complément de son animateur jeunesse, un animateur en CEE (contrat d'engagement éducatif).

- ◆ Considérant la convention AJE signée avec VHBC en 2023,
- ◆ considérant que VHBC rembourse aux communes, dans le cadre de cette convention AJE, la rémunération personnel occasionnel,

le conseil municipal décide d'autoriser le reversement à l'UFCV de la somme de 1 000 € sur la subvention perçue de VHBC au titre de l'Animation jeunesse estivale 2023.

Assainissement

Contrat de concession

de type délégation de service public pour l'exploitation du service d'assainissement – Avenant n° 01

Par délibération n° 2023.044 du 16 mai 2023, le conseil municipal a autorisé la signature, avec la société STGS, du contrat de concession de type délégation de service public pour l'exploitation du service public d'assainissement collectif.

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature, avec la société STGS, de l'avenant n° 01 à ce contrat portant modification de l'article 75 lequel définit les conditions de facturation des sommes dues par les usagers. Le principe de facturation antérieur, à savoir une facturation distincte pour l'eau et l'assainissement, est ainsi maintenu pour une meilleure lisibilité pour l'utilisateur.

Intercommunalité

Convention de mise à disposition

d'un Système d'information géographique (SIG)

Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) a mis en place un Système d'informations géographiques sur plateforme Web à destination des élus et agents des communes de son territoire.

Cette centralisation de la connaissance et de la diffusion de l'information géographique se concrétise par un portail géographique Web. Les utilisateurs ont ainsi accès à différentes applications cartographiques thématiques : cadastre, urbanisme, réseaux etc.

Une convention a été transmise par VHBC dans le cadre de la mise à disposition de ce nouvel outil. Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions d'accès des utilisateurs aux applications cartographiques thématiques développées et maintenues par VHBC. L'ensemble des services proposés aux communes est consenti à titre gratuit.

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature avec Vallons de Haute Bretagne Communauté de la convention de mise à disposition d'un SIG.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS VERBAUX
des conseils municipaux
sur www.bourguescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



LES VŒUX *de la municipalité*.....

Une centaine de personnes était réunie le 12 janvier dernier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Un nouveau format a été proposé cette année, avec deux vidéos retraçant les principales actions menées par les élus en 2023 et le monde associatif.

Monsieur le Maire a renouvelé ses remerciements aux associations, élus municipaux, agents communaux, acteurs économiques et professionnels de santé pour leur investissement et leur contribution au dynamisme de la vie locale de la commune.

Voici quelques événements et réalisations qui ont marqué la commune cette année 2023.



◆ État des lieux des voies douces

◆ Aménagements rue de Bel Air



◆ Aménagement route de Poligné



◆ Les ambassadeurs de randonnées



◆ Signalétique des chemins de randonnées



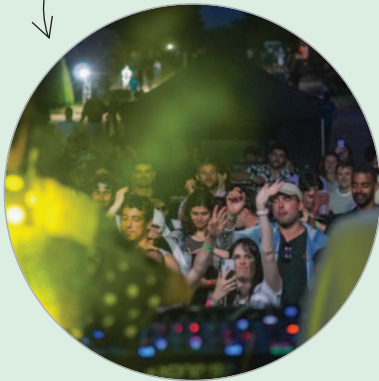


◆ La réalisation du théâtre de verdure



◆ Rencontre avec la députée Mathilde HIGNET et les élus

◆ Premier festival du Boschet



◆ Les nouvelles vidéos du service technique



◆ Premier prix Facile à lire



◆ Une aire de jeux inclusive (voir p. 15)



◆ Aquisition d'un triporteur pour les résidents de l'EHPAD



◆ Une cérémonie de commémoration du 11 novembre organisée avec les écoles



◆ Animation de Noël



Si vous voulez découvrir la rétrospective complète diffusée lors des vœux >>



BOURG-DES-COMPTES *autrement*

ENGAGEMENT POUR UN LOTISSEMENT DURABLE

Lors du conseil municipal du 10 octobre, une décision cruciale a été abordée : la vente d'une parcelle communale, localisée rue de la Courbe, à la société *Viabilis*. Initialement destinée à accueillir un lotissement communal, cette parcelle jouxte une autre récemment acquise par *Viabilis* pour un projet similaire.

Face à la petitesse de ces deux parcelles, une vision d'ensemble s'est rapidement imposée. Les élus de BDCA, soutenus par plusieurs membres de la majorité municipale, ont exprimé le désir que ce lotissement soit conçu avec une approche éco-responsable, marquant ainsi une rupture avec les pratiques antérieures.

Le vote sur la cession de la parcelle communale a été reporté pour inclure dans l'acte de vente une convention engageant *Viabilis* à respecter des principes d'éco-conception. Pour ce faire, la municipalité a consulté une urbaniste spécialisée.

PROMOUVOIR UN LOTISSEMENT DURABLE : UN NOUVEL HORIZON

La transition environnementale et climatique exige une révolution dans la conception des lotissements. Ainsi, plusieurs mesures phares seront intégrées dans ce projet pour garantir sa durabilité.

- ◆ **Favoriser les mobilités douces** : aménager des espaces conviviaux pour les piétons et les cyclistes, réduisant ainsi la dépendance à la voiture.
- ◆ **Préservation de la biodiversité** : intégrer des espaces verts, des zones de végétalisation et des habitats pour la faune locale.
- ◆ **Priorité à l'efficacité énergétique** : adopter des normes strictes pour les bâtiments, avec des matériaux et des technologies éco-énergétiques.
- ◆ **Cycle de l'eau optimisé** : mettre en place des systèmes de récupération des eaux de pluie et des techniques d'irrigation efficaces.

- ◆ **Favoriser le vivre-ensemble** : créer des espaces communautaires et des équipements favorisant les interactions sociales.
- ◆ **Sobriété foncière et matériaux biosourcés** : limiter l'empreinte foncière et privilégier l'utilisation de matériaux écologiques et renouvelables.
- ◆ **Excellence architecturale et urbaine** : veiller à une qualité esthétique et fonctionnelle élevée dans la conception des bâtiments et des aménagements.

Cette approche innovante de la conception du lotissement vise à améliorer la qualité de vie des habitants, à renforcer l'attrait de la commune et à se conformer aux réglementations à venir en matière d'urbanisme durable.

ALIGNEMENT AVEC LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La loi Climat et résilience pose des jalons ambitieux pour l'avenir urbain, avec pour objectif le Zéro artificialisation nette d'ici 2050.

À court terme, une réduction drastique des surfaces urbanisables est prévue pour les périodes 2021-2031 et 2031-2041, comparées aux années précédentes.

Face à ces impératifs, la réflexion sur nos modèles urbains doit s'adapter pour préserver notre capacité d'accueil tout en préservant nos espaces naturels.

ÉVOLUTION VERS UN HABITAT COLLECTIF INTÉGRÉ

La densification des lotissements ayant atteint ses limites, une alternative émerge : la construction de petits collectifs. Ces nouveaux habitats devront équilibrer l'intimité individuelle avec la convivialité, rompant avec les schémas habituels de développement urbain.

Pour influencer sur notre avenir et façonner notre cadre de vie, une réflexion collective sur le futur habitat de notre commune s'impose dès aujourd'hui.

**Vos questions et propositions
seront les bienvenues**
par mail : bdc.autrement@gmail.com
ou via notre page facebook :
Bourg-des-Comptes Autrement



KONOGHAN AMAUCÉ

Menuisier agencieur

Après plus de 10 ans d'expérience en tant que menuisier agencieur, ce Bourg-comptois a décidé de devenir artisan indépendant en mettant à disposition ses compétences.

Que ce soit pour la création de cuisines, dressings, ou d'autres aménagements tels que salles de bains, espaces sous escalier, buanderies, bibliothèques, et même la pose de parquet, Konoghan assure une prestation complète, de la conception à l'installation. Il s'adapte aux besoins de ses clients, proposant des agencements pour optimiser l'utilisation de leurs espaces.

Travaillant à la fois pour des particuliers et des professionnels, Konoghan tire profit de son expérience, de son savoir-faire et de sa passion, pour répondre aux attentes spécifiques afin de personnaliser leur intérieur.

06 40 82 31 77

konoghan.agencement@gmail.com



CIMM IMMOBILIER

Une nouvelle agence immobilière au centre-bourg ..



Vous avez probablement remarqué leur présence depuis leur installation sur la place de l'Église à la mi-octobre 2023. Maëva, Louna, Cédric et toute l'équipe de CIMM Immobilier sont ravis de vous accueillir dans leur agence, renforçant ainsi leur engagement à être encore plus proches et à offrir des services de qualité aux Bourgcomptois et Bourgcomptoises.

Ils sont à votre disposition pour répondre à vos besoins en matière de transaction, location, gestion, conseil, et bien d'autres services, à quelques pas de chez vous.

Ils se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

02 23 05 87 03

bourg-des-comptes@cimm.com



Christelle Combes

UN NOUVEAU SALON DE BIEN-ÊTRE ET DE BEAUTÉ À VOTRE DOMICILE !

Esthéticienne diplômée d'État, dynamique, souriante et passionnée, Christelle se déplace chez vous ou sur votre lieu de travail, pour différents soins de beauté et de bien-être : un véritable avantage pour les personnes disposant de peu de temps libre, les personnes à mobilité réduite, les séniors... Ainsi, vous pourrez accéder à des prestations de qualité tout en restant dans le confort de votre logement.

Vous souhaitez organiser un évènement à l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage, d'une réunion entre amies ? Elle saura s'adapter à votre demande.

Elle réalise aussi des animations en Résidence séniors.

Des partenariats avec des commerçants sont également possibles.

Renseignement ou rendez-vous

07 86 31 95 25

chrysalide.zenbeaute@orange.fr

[f](#) [@](#) [chrysalide.zen.beaute](https://www.facebook.com/chrysalide.zen.beaute)

La rencontre du mag

L'ENTREPRISE RIHET

Créée en 1978 par Patrick RIHET, l'entreprise familiale s'implante en 2007 sur la commune pour être cédée en 2008. Reprise en 2021 par Simon AILLARD et Adrien CARO, elle compte à ce jour 75 employés dont 10 apprentis.



L'entreprise intervient principalement dans le sud du département sur un périmètre de 60 km autour de Bourg-des-Comptes.

Le mag : Quels produits ou services votre entreprise propose-t-elle sur le secteur ?

Rihet : Notre offre s'articule autour de 4 pôles : les particuliers, l'entretien dépannage, le logement collectif et le tertiaire.

Notre entreprise conçoit, réalise et exploite des installations dans les métiers de l'énergie chez les particuliers et les professionnels. Nous intervenons sur les métiers de l'électricité générale, de la plomberie, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.

Le mag : Avez-vous des partenariats ou des collaborations avec d'autres entreprises locales ?

Rihet : Oui, nous travaillons essentiellement avec des entreprises locales, que ce soit comme clients, sous-traitants, prestataires, fournisseurs, etc.

Le mag : Comment votre entreprise innove-t-elle pour rester compétitive sur le marché ?

Rihet : Nous sommes polyvalents grâce aux activités que nous proposons et des marchés auxquels nous nous adressons. Nous disposons d'une entreprise très agile capable de s'adapter aux innovations technologiques de produits installés, aux évolutions réglementaires et aux évolutions de marché.

Etant une entreprise de services nos innovations reposent essentiellement sur la diversité des services que nous sommes capables de proposer, mais aussi sur notre capacité à adapter l'organisation de nos équipes aux besoins de nos clients que ce soit sur de la communication ou du conseil technique.

Depuis la reprise, nous avons largement renforcé notre équipe de back-office afin d'apporter le service le meilleur possible.

Le mag : Avez-vous des projets futurs ou des développements prévus pour votre entreprise dans la commune ?

Rihet : Notre développement est axé sur le conseil, la conception, l'installation et l'exploitation des solutions autour de la performance énergétique et cela en s'appuyant sur métiers de l'entreprise (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, climatisation). Nous avons embauché une trentaine de personnes depuis la reprise et nous continuerons à intégrer d'autres collaborateurs qui pourraient partager cette ambition.

Le mag : Votre entreprise s'engage-t-elle dans des initiatives sociales ou environnementales ?

Rihet : Nous tâchons de contribuer au maximum à l'environnement économique local : réseau CAPE137, Marcel Coworking (communication VHBC), sponsoring de différents clubs et associations (US Laillé, US Bel Air, US Guignen, US Goven, Badminton BDC, APE BDC, Pompiers BDC, etc.).

Nous sommes une entreprise RGE depuis de nombreuses années et accompagnons nos clients dans leurs démarches administratives France Renov' ou les Certificats d'économie d'énergie (CEE).

Coordonnées

Zone artisanale de la Touche
02 99 92 20 04
sasrihet@rihet.com
www.rihet.com





ÉCOLE PUBLIQUE *les Rondines*



Projet sur la protection des océans

Lucie DEMONT, en service civique à la mairie en 2023 est intervenue auprès des classes de CP, CE1 et CE2 sur la découverte et la protection des océans ; cela a permis aux enfants de prendre conscience des impacts du plastique sur la biodiversité marine. Le projet s'est clôturé par un ramassage des déchets dans le bourg, au cours duquel les élèves ont tracé autour de quelques bouches d'égoûts l'inscription : « Ici commence la mer ».

Cycles sportifs avec l'OCAS

Les cycles 3 ont découvert l'escrime, les CP, le handball : grâce aux différents jeux et ateliers proposés, les enfants ont beaucoup progressé dans le maniement de la balle et le jeu en équipe et ont terminé avec enthousiasme le cycle par un mini tournoi.

Projet sur les contes en maternelle : toute l'année, les élèves exploitent des contes connus et moins connus, cette découverte se prolongera avec un séjour « Nature et Imaginaire » de 3 jours, sur le site de Monteneuf pour les MS/GS fin mars.

Premier projet FabLab pour 4 classes

Les élèves ont utilisé les machines à coudre et la découpeuse vinyle pour fabriquer et personnaliser des petites pochettes pour le « Secret Santa ». Des sorties au musée des Beaux-Arts pour les classes de cycle 3 ont été organisées.



Portes ouvertes
Vendredi 16 février
de 17h30 à 19h30
Exposition annuelle
Vendredi 31 mai

La directrice se tient à votre disposition. Vous pouvez la contacter.
Sandrine HADJAR : 02 99 57 48 05 / ecole.0350148w@ac-rennes.fr
Journées de décharge de direction : jeudi et vendredi.

ÉCOLE *Notre-Dame*

L'année a commencé pour les élèves de l'école Notre-Dame sous le signe du sport et de la musique en faisant un voyage autour du monde.

L'école a clôturé l'année 2023 avec son marché de Noël et avec la chorale des enfants. À cette occasion, l'APEL a remis le chèque pour le Téléthon. Encore un beau moment vécu à l'école (voir photo p. 25).

En 2024 ?

Intervention de l'OCAS de Bain-de-Bretagne. En mars, participation au carnaval pour clôturer le projet *Musicole* ; de belles sorties scolaires et encore d'autres projets à venir.

Inscription 2024

Vous venez d'emménager ou vous avez un enfant né en 2021 qui fera sa rentrée en PS ?

N'hésitez pas à contacter Mme MONGRUEL, chef d'établissement pour une visite de l'école.

L'école accueillera également des TPS (enfants nés en 2022) à partir de janvier 2025 dans la limite des places disponibles.

Suivez notre actualité sur :
<http://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr>



La mission ENFANCE-JEUNESSE

Arrivée d'une nouvelle animatrice jeunesse Lou CADAU.

Quelques actualités

- ◆ L'accueil de loisirs et le périscolaire se dérouleront à l'école publique jusqu'à la Toussaint.
- ◆ Préparation du carnaval de Bourg-des-Comptes. Au programme : création de costumes, élaboration de l'affiche du carnaval, fabrication de masques et de cadres *vintage*.
- ◆ Les activités intergénérationnelles avec l'Ehpad continuent afin de garder le lien social avec les résidents.

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions Jeunesse, vous pouvez contacter

Lou CADAU
Animatrice Jeunesse
de Bourg-des-Comptes
06 52 72 36 60
lou.cadau@ufcv.fr

L'Espace Jeunes
est ouvert chaque mercredi
et un samedi sur deux

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions à l'accueil de loisirs (mercredi et vacances scolaires) ou les accueils périscolaires du matin et du soir, vous pouvez contacter

Jules HALLEY, Directeur du centre de loisirs,
réfèrent animation territoriale
02 99 57 53 20 / 07 69 19 84 34
accueildeloisirs.bourgdescomptes@ufcv.fr

Salomé PHILMON, Responsable locale
07 69 82 57 31
salome.philmon@ufcv.fr

AIRE DE JEUX *inclusive*

L'ABS (Analyse des besoins sociaux) faite en 2021/2022 sur la petite enfance de 0 à 4 ans a souligné une forte demande d'équipements pour cette tranche d'âge.

La commission scolaire a donc décidé de créer une aire de jeux totalement sécurisée à la Courbe, à côté de celle existante. La spécificité de cette nouvelle aire de jeux, d'une superficie de 104 m², est qu'elle est inclusive, et donc accessible à tous les enfants. Elle permet à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap, grâce à des jeux adaptés aux potentielles déficiences.

La municipalité a budgétisé 64 000 € pour ce projet, qui bénéficie notamment d'une subvention *Leader* au titre des fonds européens de 25 000 €. Une subvention au titre du Contrat départemental de solidarité territoriale est également sollicitée.

Un accès PMR commun aux 2 aires de jeux a aussi été aménagé.





LE CCAS *Centre communal d'action sociale*



Distribution des colis de fin d'année aux aînés

Depuis quelques années, le Centre communal d'action sociale réalise des colis à destination des Bourgcomptoïses âgées de plus de 75 ans.

Composés de produits issus de commerçants locaux (Boucherie Le Boulaire, Boulangerie Gauthier, Anémone, APEL, BDC services, Carrefour Contact), 181 colis ont été préparés puis distribués, mi-décembre, par les membres du CCAS.

Les enfants de l'accueil de loisirs ont également apporté leur contribution en préparant de jolies cartes de vœux ! Merci à tous ! Ce petit geste a été très apprécié.

La distribution se faisait à la salle d'animation Anne de Bretagne, destinée aux séniors, située au 28 rue de la gare. Ce fut l'occasion de partager un moment agréable autour d'un café et de petits gâteaux cuisinés par les résidents avec Emmanuelle, l'animatrice.

Elle accueille régulièrement dans l'année des ateliers et des animations ouverts aux séniors, soyez attentifs à la programmation qui est diffusée notamment dans l'Echo Bourgcomptoïse.

Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, des membres du CCAS, répartis en binômes, ont fait le déplacement à domicile pour leur offrir leur colis. Ce moment est toujours un plaisir pour se rencontrer.

Les résidents de l'Ehpad ont également pu en bénéficier, leurs colis leur ayant été remis lors du goûter de Noël, le 21 décembre, par Monsieur le Maire, Christian LEPRÉTRE et Valérie DUVAL, conseillère municipale.

**Repas du CCAS
offert aux aînés
de la commune
vendredi 21 juin**

Colis solidaires

Le CCAS, en lien avec l'association « Solidarité Ici et Là-Bas », ont mis en place une collecte de « Boîtes de Noël », pour les plus défavorisés. Le but étant de faire appel à la générosité des Bourgcomptoïses qui ont participé en préparant une boîte avec à l'intérieur : une douceur, une carte, un vêtement chaud et produit d'hygiène. Nous avons récolté 25 colis. Merci à tous pour votre participation !

L'association « Solidarité Ici et Là-bas », basée à Guichen a pour objectif d'aider les personnes en difficultés en leur proposant des colis alimentaires. Les bénéficiaires sont adressés par l'intermédiaire des assistantes sociales du secteur.

Un vestiaire est ouvert à tous

et vous permet d'acheter des vêtements à petits prix
6 rue Émilie-du-Châtelet – ZA La Lande Rose – Guichen
Mardi après-midi : 14h – 16h30 / Vendredi matin : 10h – 12h



LES PERMANENCES *sociales*

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le CCAS organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, les aides diverses, l'accessibilité, l'accompagnement des aidants ou encore l'isolement. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous pouvez également les contacter si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.

Accueil avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h.

N'hésitez pas à venir à leur rencontre
02 99 05 62 62 / mairie@bourgdescomptes.com

Prochaines permanences

- ◆ Vendredi 23 février
- ◆ Vendredi 22 mars
- ◆ Vendredis 5 et 19 avril
- ◆ Vendredi 24 mai
- ◆ Vendredis 14 et 28 juin

LA SALLE COMMUNE *Anne de Bretagne*

La salle Anne de Bretagne, salle commune de la résidence séniors, a revêtu sa décoration de Noël grâce aux habitants de la résidence qui ont créé une partie des décorations par eux-mêmes et qui ont organisé la mise en place de celles-ci.

Chacun a pu bricoler et raconter des anecdotes autour des fêtes de famille et des Noëls de leur enfance.

Pour la deuxième année consécutive, les habitants de la résidence séniors ont participé à la remise des colis de Noël du Centre communal d'action sociale (CCAS) auprès des personnes âgées de la commune.

Une belle occasion pour les élus présents, les personnes du CCAS et les aînés, de se retrouver pour un beau moment de convivialité autour d'un café, d'un thé et de partager des discussions joyeuses.

Enfin, un repas s'est déroulé en début d'année pour que chacun puisse se souhaiter une excellente nouvelle année. Les participants ont cuisiné ensemble après avoir décidé au préalable du menu. Ils se sont retrouvés pour partager un repas succulent, des souvenirs, de la joie tout en se promettant de participer tous ensemble à de nouvelles animations et de futurs moments chaleureux pour cette belle année 2024 qui débute.



LA RÉVISION N°1 ET LA MODIFICATION N°1 DU PLU (Plan local d'urbanisme) ●●●●●●●●

Par délibération n° 2023.064 du 4 juillet 2023, complétée par délibération n° 2023.088 du 10 octobre 2023, il a été prescrit la modification n° 1 du PLU s'agissant des points suivants :

- ◆ faire évoluer le règlement écrit : modifier certains articles du règlement afin de les clarifier ou les adapter (adaptation des règles de prospect, de stationnement, clarification pour les extensions/ créations d'annexes aux habitations en zones A et N...);
- ◆ modifier le document graphique et la fiche de changement de destination des bâtiments ;
- ◆ modifier la limite du périmètre de centralité sur le document graphique ;
- ◆ renforcer la protection des arbres et des haies, et introduction de l'obligation de planter un arbre de hautes tiges ;
- ◆ retirer l'emplacement réservé n° 14, passage du Tertre, pour la réalisation d'une salle d'animation et adaptation de l'emplacement réservé n° 1 pour « Zone de loisir et accès mairie » ;
- ◆ intégrer la procédure d'adaptation du périmètre de protection des abords des Monuments Historiques autour du Château du Boschet dans les servitudes d'utilité publique ;
- ◆ corriger des erreurs matérielles.

Une procédure de révision allégée n° 1 est menée en parallèle de la présente modification du PLU s'agissant du passage d'une partie d'un secteur N en secteur NL délibération n° 2023.065 du 4 juillet 2023. Une concertation publique d'une durée d'un mois s'est terminée le 21 janvier dernier.

Les administrés ayant pu prendre connaissance des deux dossiers et y apporter librement leurs observations.

La procédure suit son cours, une enquête publique sera programmée d'ici quelques mois. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

DES LAMPADAIRES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ! ●●●●●●●●

L'article parut dans l'édition de *Ouest France* du 29/11/23 soulignait l'action du SDE35 auprès des communes affiliées au syndicat pour développer les économies d'énergie liées à l'éclairage public. La commune de Bourg-des-Comptes figure en bonne place parmi celles mentionnées pour l'optimisation des parcs d'éclairage public grâce au déploiement progressif de la technologie LED sur son secteur.

Engagé sous le précédent mandat, il se poursuit activement puisqu'au terme des travaux programmés en 2023, près de 60 % de nos 600 points lumineux seront dotés d'éclairage à LED.

Cela permet de réduire de façon conséquente le coût de fonctionnement et d'entretien de notre

parc tout en améliorant le confort visuel et la sécurité des usagers.

Plusieurs équipements l'illustrent notamment l'installation d'éclairages autonomes sur 4 arrêts de bus hors agglomération ainsi que celui du pont sur la Vilaine vers la gare désormais doté d'une guirlande à LED très efficace.

En ce début d'année, la sécurité de 3 passages piétons sur la RD47 vers Poligné et la Pierre Blanche sera renforcée par la mise en œuvre d'un éclairage autonome à LED sur chacun d'eux.

Cette action conduite en étroite collaboration avec notre correspondant SDE35 va se poursuivre avec l'objectif de réaliser l'équipement LED sur 100 % de notre parc d'éclairage public au terme de cette mandature.

Charles JOUIN,
Conseiller municipal délégué,
correspondant au SDE35
pour l'éclairage public



LED autonome
Arrêt - Rue de Bel Air

Le Centre d'incendie et de secours de Bourg-des-Comptes



CESSION DU CENTRE DE SECOURS AU DÉPARTEMENT

Le centre de secours situé sur la commune est un bâtiment qui a été construit et financé par la commune de Bourg-des-Comptes en 2003 et mis à la disposition du SDIS (Service départemental d'incendie et secours) moyennant un loyer annuel 23 000 € sur une durée de 30 ans.

La nouvelle politique du Département est d'acquérir l'ensemble des bâtiments sur lesquels des travaux d'extension sont nécessaires. Le centre étant trop petit, depuis quelques années, pour accueillir les véhicules et le nombre croissant d'équipiers incendie, une extension devient incontournable. Sur ces bases, nous avons négocié la cession du centre de secours au prix de 200 000 € HT, après discussions avec le Département. La commune abandonnant, afin d'apporter sa contribution au développement du centre, la créance de loyer restant sur 13 années.

Cet effort financier de la commune montre l'intérêt porté au développement et à l'amélioration des conditions pour nos sapeurs-pompiers.

UN PROJET DE CHAUFFERIE BOIS POUR UN CHAUFFAGE ÉCO-RESPONSABLE

Guidée par une vision de transition énergétique et enrichie par la visite de la chaufferie bois de Laillé début 2023, l'équipe municipale de Bourg-des-Comptes étudie attentivement la possibilité de mettre en place une solution similaire.

Cette étape essentielle dans sa réflexion sur les solutions énergétiques durables, permettrait d'alimenter en chaleur des infrastructures clés telles que l'Ehpad, la cantine, la mairie, certains locaux associatifs, et potentiellement l'école publique.

Cette initiative, actuellement en phase d'étude de faisabilité avec l'ALEC des Vallons de Vilaine s'inscrit dans une démarche visant à réduire l'empreinte carbone tout en garantissant un chauffage efficace et économique pour ces bâtiments.

Cette approche vise également à établir une synergie avec le réseau bois bocage, envisageant une utilisation raisonnée des ressources locales et une possible collaboration avec les agriculteurs pour la fourniture de matière première en bois. Cette démarche favoriserait une consommation circulaire et une gestion responsable des ressources naturelles, tout en contribuant à une économie d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂. La concrétisation de ce projet marquerait une avancée significative vers une énergie plus propre et renouvelable pour Bourg-des-Comptes, soulignant l'importance d'une collaboration avec les acteurs locaux pour une transition énergétique responsable et durable.

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À BOURG-DES-COMPTES

Bourg-des-Comptes connecté à la fibre optique : un projet en marche

Suite à la présentation de *Mégalis* et *Axione* en décembre dernier, Bourg-des-Comptes s'engage pleinement dans le déploiement de la fibre optique. Ce plan, découpé en plusieurs étapes, vise à offrir une connexion haut débit à l'ensemble de la commune.

Plan de travaux pour la rentrée 2024

Des études détaillées sont en cours pour élaborer un plan de travaux solide, prévu pour la rentrée 2024. Cette planification minutieuse garantira la qualité et la rapidité des interventions.

Début des travaux avant la fin de l'année

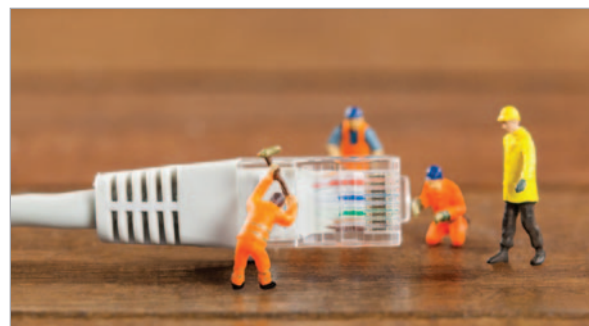
Le lancement des travaux est prévu avant la fin de l'année en cours, marquant le début concret du projet de déploiement de la fibre dans la commune.

Déploiement en trois zones courant 2025

La mise en place se déroulera progressivement en trois phases tout au long de l'année 2025, assurant ainsi une couverture étendue de Bourg-des-Comptes.

Ouverture commerciale anticipée fin 2025 - début 2026

L'ouverture commerciale est prévue pour fin 2025 ou début 2026, offrant aux habitants une connexion haut débit. Ce projet positionne la commune vers une connectivité moderne et accessible pour tous.



© AwesomeContent - Freepik

Restez informés des avancées concernant ce déploiement majeur.

<https://www.megalix.bretagne.bzh/>

[bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux](https://www.megalix.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux)

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE nR)

La loi d'Accélération de la production des énergies renouvelables, connue sous le nom d'APER, introduit un mécanisme novateur visant à dynamiser le développement des énergies renouvelables.

Les communes sont invitées à définir des « Zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAE nR) à la suite d'une consultation du public. Ces zones sont considérées comme privilégiées et prioritaires pour le déploiement des énergies renouvelables tels que l'éolien terrestre, le photovoltaïque, la biomasse (méthanisation), entre autres. Cette initiative s'inscrit dans la vision plus large de la stratégie nationale bas-carbone, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Pour concrétiser ces objectifs, un groupe de travail dédié au niveau communal a été constitué, en s'appuyant sur les ressources de la commune et un outil mis à disposition par VHBC. Dans le but de promouvoir la transparence et de répondre aux questions des citoyens, **une permanence sera assurée en mairie les samedis 24 février, 2 et 9 mars, de 9h à midi.** Le dossier sera également consultable en mairie.

Cette initiative démontre la volonté des autorités locales d'impliquer activement les résidents dans le processus de mise en place des ZAE nR. En offrant un espace dédié aux discussions et aux clarifications, la permanence vise à sensibiliser la population aux avantages des ZAE nR, à encourager la participation citoyenne et à favoriser une compréhension commune des enjeux liés au développement des énergies renouvelables.

Dans cette dynamique, les ZAE nR représentent non seulement une réponse concrète aux impératifs écologiques, mais également une opportunité pour les communautés rurales de valoriser leur potentiel énergétique, d'attirer des investissements et de créer des emplois locaux, tout en contribuant de manière significative à la transition écologique nationale.

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES



Après l'expérimentation du dispositif de participation citoyenne « Voisins attentifs » décidé en 2019, les membres du conseil municipal ont décidé à la majorité de faire évoluer cette démarche lors de la séance du 12 décembre 2023.

Comme d'autres communes du secteur (Bain-de-Bretagne, Chartres-de-Bretagne...), la commune de Bourg-des-Comptes intégrera en 2024 le dispositif d'entraide *Voisins Vigilants et Solidaires*® qui s'appuie sur des outils de communication performants et sécurisés pour diminuer l'insécurité et développer la convivialité.

Voisins Vigilants et Solidaires est un réseau social de voisinage axé sur la sécurité et la création de liens sociaux au sein d'un quartier ou d'une commune. Une fois inscrits, les voisins pourront signaler des événements inhabituels tels que des repérages, des fenêtres ouvertes en l'absence des occupants, ou l'absence prolongée d'une personne âgée.

Le mode d'alerte sera très simple : en postant une information sur la plateforme web ou l'application mobile ou encore en envoyant un SMS.

Les alertes seront diffusées à l'ensemble de la communauté via la plateforme web, l'application mobile ou un simple SMS. Les membres recevront les notifications par SMS, mail et application mobile.

Les avantages de devenir *Voisin vigilant et solidaire* incluent la possibilité de disposer d'un outil de communication en temps réel, une vision globale de l'activité dans la ville, la création de liens sociaux, une signalétique officielle reconnue par les cambrioleurs, et un accompagnement complet pour le développement du dispositif.

Le tout est accessible gratuitement, permettant aux communautés locales de renforcer leur sécurité et leur cohésion sociale.

Avant la mise en œuvre de ce dispositif sur la commune, un plan de communication sera réalisé en intégrant un dispositif d'accompagnement de nos concitoyens.

Éclairage à LED
sur le pont de La Vilaine

RENFORCEMENT DES SANCTIONS

contre les dépôts sauvages

= 500 € d'amende pour les contrevenants

En 2018, la commune avait mis en place une redevance pour dépôt illégal de déchets d'un montant de 250 €.

Face à l'augmentation des dépôts sauvages, les élus ont décidé de durcir leur action afin de dissuader ces comportements irresponsables. À compter du 1^{er} janvier 2024, le montant est fixé à 500 €.

L'augmentation des sanctions envoie un message clair : la protection de notre environnement est une priorité !

L'ÎLE DU GAILIEU

Identification des arbres

Au détour d'une balade à la Courbe, vous avez probablement remarqué que certains arbres situés sur la presqu'île du Gailieu ont été marqués.

Pour votre information, la région Bretagne, responsable de l'entretien de ce site, a réalisé un diagnostic sanitaire révélant que ces arbres étaient morts ou en phase avancée de vieillissement.

Un abattage de ces arbres est prévu mais en raison de la complexité de l'opération et des difficultés d'accès au site, nous ne sommes pas en mesure de fournir une date précise.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

LES PLANTES *invasives*

Actuellement, les végétaux qui nous entourent se divisent en deux catégories : les plantes indigènes, naturellement présentes sur notre territoire, et les plantes non-indigènes (ou exotiques), introduites délibérément ou accidentellement par l'homme en dehors de leur habitat d'origine.

En France, on recense 5 300 espèces indigènes et 700 espèces exotiques sur le territoire.

Parmi ces espèces, non-indigènes, environ une centaine est considérée comme invasive constituant ainsi une problématique majeure. Les espèces invasives, caractérisées par une croissance rapide, génèrent des impacts négatifs sur l'environnement, l'économie et la santé publique, notamment en provoquant des allergies.

Ces plantes envahissantes peuvent perturber les écosystèmes naturels, y compris les cultures, entraînant des pertes de rendement.

De plus, certaines espèces, comme l'Ambrosie à feuilles d'armoise, produisent un pollen fortement allergène pour l'homme. Actuellement, au moins 4 % des terres agricoles françaises sont infestées par cette plante, représentant une menace sérieuse ainsi qu'un coût financier conséquent.

À Bourg-des-Comptes, une liste stricte de plantes invasives est établie, elle est issue du SAGE.

Infos sur notre site internet

www.bourgdescomptes.fr/le-plan-local-durbanisme

> P5_règlement approuvé (annexe 2)

Optez pour la plantation d'espèces locales !

Planter des espèces locales présente un double avantage en contribuant à la préservation de la biodiversité et en intégrant harmonieusement les plantes adaptées au sol et au climat de la région dans l'écosystème.

Ces plantes servent d'habitat et de source de nourriture pour une microfaune bénéfique au jardin, favorisant la pollinisation et alimentant la faune locale. En outre, du point de vue esthétique, les espèces locales s'adaptent naturellement au paysage et à la topologie, préservant ainsi l'identité régionale et évitant les anachronismes visuels.

Voici quelques exemples de **plantes invasives...**



« Griffes de sorcières »



Laurier palme



« Herbe de la pampa »

Pour remplacer ces plantes, certaines alternatives existent :
comme le Troène, le Frêne, le Lilas, le Laurier tin, le Photinia...



Troène



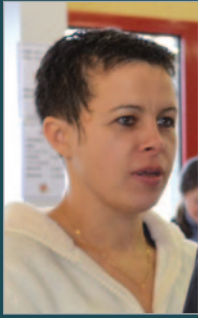
Lilas



Photinia

À nous de planter
les bonnes
espèces
pour le bien
de tous !

Hommage rendu à Michèle HOUGUET



« C'est le 13 décembre dernier que Michèle HOUGUET nous a quittés. Professeure de judo depuis plus de trente ans dans notre commune, elle a créé et implanté l'activité judo. Michèle était une personne appréciée, particulièrement engagée auprès des enfants. Elle a partagé avec passion les valeurs du judo à travers plusieurs générations. **Sa bonne humeur et son état d'esprit vont beaucoup nous manquer.** Elle aura, durant toutes ces années, laissé une empreinte qui restera longtemps gravée dans nos mémoires, nos cœurs et au sein de notre club. »
Le club de judo

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Le 10 novembre dernier, Monsieur Yves THILLOU, représentant Monsieur le Maire, ainsi que le Président de l'UNC accompagné d'un porte-drapeau et de certains adhérents ont eu le plaisir d'accueillir au monument aux morts des élèves des deux écoles de la commune pour une petite cérémonie : monter des couleurs, chants de la Marseillaise, lecture de texte, dépôt de gerbe au pied du monument.

L'UNC tient à remercier l'équipe enseignante et les enfants pour leur participation à cet événement.

La journée de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France, s'est déroulée le samedi 11 novembre 2023, au monument aux morts de Bourg-des-Comptes à partir de 10h30.

Fût rappelé l'importance de ce 11 novembre 2023, journée du centenaire du 1^{er} allumage de la flamme le 11 novembre 1923.

Cette cérémonie était sous la présidence de Yannick LEGOURD, 1^{er} adjoint au maire de Bourg-des-Comptes.

Se trouvaient sur le rang, une délégation du Centre d'incendie et de secours aux ordres du Capitaine Jean-Michel SAULNIER, des élus de Bourg-des-Comptes et des porte-drapeaux de l'UNC.

Cette journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, offert par la municipalité.

À cette occasion, la médaille du Mérite UNC Bronze a été remise à Monsieur Raymond LEJOP pour tous les services rendus en tant que secrétaire et porte-drapeaux. L'association tient à le remercier pour toutes ces années de bons et loyaux services.



© UNC

LE TÉLÉTHON

L'édition 2023 a été une grande réussite.

Le nouveau comité d'organisation a permis de redonner un nouveau souffle et de pérenniser l'événement. Cette année encore vous avez été au rendez-vous, Bourgcomptoï ou non, associations et entreprises, habituées ou nouvelles. Vous avez encore une fois battu le précédent record.

L'association a pu ainsi reverser à l'AFM-Téléthon un total de plus de 12 500 €. C'est grâce à vous, à votre participation, vos dons, votre bonne humeur que cela a été possible et le résultat après presque un an de préparation est au-delà de leurs attentes. Cela a été possible grâce à des bénévoles formidables et une ancienne équipe toujours très présente.

Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous les 6 et 7 décembre 2024 pour une nouvelle édition encore plus mémorable.



L'équipe
Téléthon 2023
avec
la coordination
départementale

US BELAIR

Programme des manifestations de l'année

- ◆ **Tournoi en salle : samedi 24 février** à Crevin – Catégories U11 et U13
- ◆ **Loto : dimanche 25 février** – 14h à Crevin
- ◆ **Loto : samedi 6 avril** – 18h à Bourg-des-Comptes
- ◆ **Tournoi : samedi 20 avril** à Crevin – Cat. U14, U15 et Foot en marchant
- ◆ **Repas tournoi : samedi 20 avril** – 19h à Crevin – ouvert à tous
- ◆ **Tournoi : samedi 1^{er} juin** à Bourg-des-Comptes – Cat. masculines U9, U11 et U13
- ◆ **Tournoi : dimanche 2 juin** à Bourg-des-Comptes – Cat. féminines U11, U13 et U15
- ◆ **Kermesse du club : samedi 22 juin** à Crevin

TEMPO TEMPO !

Tempo tempo entame sa deuxième année avec plus de 120 élèves répartis sur 14 communes différentes, 3 professeur·e·s et 11 bénévoles pour gérer et animer l'association.

Après une fête d'Halloween très réussie, l'année 2024 sera axée sur l'amélioration des locaux et l'acquisition de nouveaux matériels de musique en plus des animations sur scène !

Ils ont lancé cette année les cours d'éveil musical pour les plus petits et c'est un succès !

Olivier (piano) et Rafaël (guitare, basse, batterie et chorale) continueront à vous proposer des stages de découverte et d'approfondissement durant les vacances scolaires de février et de Pâques. Ninon, professeure de chant, part en congé maternité. Vous la retrouverez en septembre pour la reprise des cours et des stages !

36 rue de la Gare
06 68 59 08 09
contact@tempo-tempo.fr
assotempotempo.wixsite.com



Tempo Tempo © Gurvan DAUMIER

APEL

L'APEL a fait sa rentrée avec un bureau tout sourire. C'est reparti pour une nouvelle année riche de projets pour les enfants et leur école...

La braderie de puériculture a lancé les manifestations de l'année dès septembre, suivie de la réalisation de leur traditionnel jus de pommes ! C'est avec grand plaisir qu'elle vous le présente cette année en *Bag in Box* : toujours aussi doux, il se conserve plus longtemps une fois ouvert.

Pour sa seconde édition en novembre, Fête vos jeux vous a bien plu : quelle surprise de voir votre enthousiasme à jouer en famille, entre amis, tous âges confondus, autour d'un goûter tout l'après-midi. Qu'à cela ne tienne, rendez-vous l'année prochaine... En décembre, l'APEL était également présente pour ajouter du cœur aux festivités de Noël !

Une histoire de partage : grâce à la vente de sapins en provenance

du CAT et au vin chaud servi en association avec *Charibari*, nous remettons un chèque de 600 € à l'AFM Téléthon !

Pour nous rejoindre
apelbdc35890@yahoo.fr

La chasse aux œufs
aura lieu le 7 avril
avec les commerçants
de Bourg-des-Comptes

Le marché à planter
sera dans l'école le 4 mai.

LE GIEC DES VALLONS

Association créée en 2020 par des Bourgcomptoises souhaitant se saisir des opportunités locales des transitions écologiques.

Climat, biodiversité, énergie, alimentation, urbanisme, tous ces sujets les intéressent.

Le projet de l'association : informer, sensibiliser, porter des projets collectifs. Son ambition est la (re)création de « communs » en cherchant à répondre aux enjeux d'aujourd'hui.

Le GIEC des Vallons c'est

- ◆ la création participative du verger communal et son animation (taille, greffage) ;
- ◆ des jardins partagés (médiathèque, projet Potes'âgés) ;
- ◆ des fêtes de la soupe, des fresques du climat, des sorties botaniques, mycologiques ;
- ◆ l'accompagnement de la mairie et des services civiques sur le thème du bocage ;
- ◆ des réflexions en cours sur l'énergie, les déchets, l'eau...

Vous avez envie d'agir pour ne pas subir ? Rejoignez le GIEC des Vallons !

Permanences les vendredis de 16h à 19h
Salle Jean-Marie Valentin
07 67 54 72 53 / giecdesvallons@laposte.net
giecdesvallons.fr

CHARIBARI

L'équipe *Charibari* souhaite que cette nouvelle année 2024 soit pour vous et vos proches remplie de paix, de bonheur et de bonne santé, mais également pleine de moments de joies et de surprises.

Ils remercient leurs partenaires et toutes les personnes qui donnent de leurs temps pour les soutenir lors des différentes actions, dont le but, est de participer financièrement à la réalisation de nombreux projets pédagogiques à destination des enfants de l'école publique *Les Rondines*.

Collecte de papier
16 et 17 février
15 et 16 mars
12 et 13 avril

N'oubliez pas le partenariat avec Le Sebastiano, les vendredis soir de collecte !

Rejoignez l'équipe
assoparentsbdc@gmail.com



APEL :
remise
du chèque
au Téléthon

© J. SAMSON
Déc. 2023



Centre aquatique « AQUAVALLONS » À GUICHEN

Depuis plus d'une vingtaine d'années, tel un serpent de mer, le sujet d'un équipement aquatique sur le territoire de l'ex-Acsor revenait régulièrement dans les projets structurants identifiés sur le territoire.

Plusieurs études ont été réalisées et à chaque fois le coût de l'équipement faisait que le projet était abandonné.

Quelques années après la création de VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté) ce projet est revenu sur la table. La croissance démographique de notre secteur, ainsi que la saturation des équipements voisins qui avaient de plus en plus de difficulté à accueillir nos écoles faisaient que le besoin grandissait.

Le coût d'un tel projet est toujours conséquent pour une collectivité et cela peut compromettre d'autres projets sur une autre partie du territoire. Afin de répondre à cette problématique les communes de l'ex-Acsor (Baulon, Bourg-des-Comptes, Guichen, Lassy, Goven, Guignen, Saint-Senoux) ont accepté de mettre « la main à la poche » afin de compléter les financements communautaires. Ces communes ont apporté 2.25 M€ au total pour la réalisation du projet, soit environ 20 % du coût total de 10.87 M€.

Pour la commune de Bourg-des-Comptes cela représente environ 150 000 € réparti sur plusieurs exercices. Avec cet accord, le projet a été voté et lancé en 2019. Il comporte un bassin de natation de 25 m, un bassin d'apprentissage, un espace jeux ludiques pour jeunes enfants et un espace bien-être comprenant spa, jacuzzi...

Après plus de 18 mois de travaux l'équipement est quasiment achevé.

Nous en sommes aux essais techniques qui devraient durer quelques semaines.

Récemment, sur la base d'un appel d'offres, a été retenu le délégataire de l'équipement, c'est-à-dire celui qui exploitera l'équipement pendant les cinq prochaines années. Il gèrera également l'équipement aquatique saisonnier de Guipry-Messac (*Aquavilaine*) quand ce dernier sera opérationnel, sans doute été 2025.

Le coût prévisionnel annuel de gestion supporté par VHBC sera entre 500 000 € et 600 000 € (variation liée à la variabilité des coûts d'énergie) pour les deux équipements. Afin de minimiser au maximum l'impact du coût énergétique, des études sont en cours afin de mettre des ombrières en panneaux photovoltaïques ainsi que la création d'un réseau de chaleur bois. Ces solutions alternatives ne seront pas opérationnelles à l'ouverture mais viendront compenser l'alimentation en gaz et en partie électrique d'ici quelques mois.

Lorsque les essais de bon fonctionnement seront terminés, ainsi que les opérations de nettoyage, l'équipement sera opérationnel pour l'ouverture.

Il répondra à la demande des citoyens, des écoles, des collèges et des associations.

Une communication sur les créneaux et activités proposés sera faite par le prestataire d'ici peu.

Cette ouverture prévue sur le second trimestre, et probablement autour de mai 2024, permettra à l'ensemble des habitants de VHBC d'avoir accès à cet équipement, nommé *Aquavallons*, tant attendu et désiré.

Yannick LEGOURD, Vice-Président VHBC



Histoire D'UNE BELLE RENCONTRE !

La médiathèque AGORA a permis la rencontre de 2 Bourgcomptoises passionnées d'écriture. Deux femmes qui accomplissent leur rêve au même moment : la sortie de leur premier roman en décembre dernier.

Il était une fois deux femmes, chacune dans leur bulle créatrice, deux univers, et pourtant un point commun : l'écriture. L'une peignait avec ses mots un paysage empli de fantaisie où règnent animaux et créatures insolites évoluant vers un conflit inéluctable. L'autre dessinait un monde où les personnages sont en quête d'identité. Renforcé par le talentueux trait de crayon de May, chaque portrait souligne les aspects sombres et lumineux de son histoire.

À travers ce premier roman jeunesse, Laurence JACOB nous fait découvrir des personnages hauts en couleur où jonglent amitiés, humour, espièglerie, pouvoir et rébellion.

Le roman jeune adulte de May décrit des personnages attachants, touchants et drôles dans une atmosphère de suspens, d'émotion, d'amour et de spiritualité.

Flâneuse coutumière de la médiathèque de Bourg-des-Comptes, May présente son roman illustré à Karine (responsable de la médiathèque AGORA).

En parallèle, Stéphanie (chargée de communication à la mairie) prend connaissance du manuscrit de Laurence. L'idée d'une double dédicace à la médiathèque AGORA se concrétise alors le 9 décembre 2023.

© Danielle BOUDIER



de gauche à droite : Karine RAMASSEUL (responsable de la médiathèque), Laurence JACOB et May

Bingo ! Leur rencontre est un coup de cœur et cet événement littéraire marque le début de leur aventure et de leur amitié.



Centaure et Clarisse
Les Waoûris
Roman jeunesse
de Laurence JACOB,
autrice

Entre ici et ailleurs, Centaure, un cheval espiègle, emmène sa jeune cavalière Clarisse vers un jardin aux fleurs soi-disant impérissables.

Guidés par de nouvelles rencontres au cœur d'une nature insolite, ils apprennent que ces fleurs cachent un secret : ce sont aussi des femmes, les Waoûris, qu'un danger menace.

En effet, Reivlo, un être mi-homme mi-taon et roi des Tabanis, est obsédé par leur nectar aux puissantes vertus. Pour s'en emparer, il entraîne son peuple dans une guerre qu'il souhaite impitoyable.

Malgré divers obstacles, Centaure et Clarisse s'engagent aux côtés des Waoûris pour empêcher leur massacre. Y parviendront-ils ?

en vente sur Amazon



Les 3 Lunes
Tome 1 : Samhain
Roman illustré
jeune adulte
de May,
autrice et illustratrice

Lian, Laura et leur fils de 5 ans, Evann, quittent la Norvège pour venir s'installer en France, pays d'origine de Laura.

Evann grandit dans une cabane au bord d'un lac, en plein cœur de la forêt de Paimpont et coule une vie douce et en parfaite harmonie avec la nature. Mais à l'âge de 9 ans, le jeune garçon est contraint de quitter Brocéliande suite à un drame familial qui occultera ses souvenirs d'un lourd voile sombre et épais. Malgré cette amnésie traumatique, Evann se construira de façon stable et équilibrée, entouré d'amour et de bienveillance.

Ce n'est qu'à l'aube de ses 21 ans qu'il décidera de retourner dans la cabane de son enfance pour tenter de se retrouver et de se remémorer les éléments qui lui ont échappé. Il va alors faire la découverte d'un journal tenu par son père vingt ans plus tôt, journal qui deviendra le fil rouge de son voyage à travers le temps.

en vente sur : mayillustrations.com/librairie

Vous pouvez retrouver ces livres en points de vente : Bee Happy, médiathèque AGORA, La Fabrik à Pléchâtel



LA MAISON DES FEMMES

à Rennes

La Maison des femmes Gisèle-Halimi offre un accueil inconditionnel fondé sur la bienveillance et l'écoute des femmes victimes de violences actuelles ou passées, quelles qu'elles soient : violences sexuelles, conjugales ou intrafamiliales, mutilations, inceste, harcèlement...

Les femmes qui franchiront la porte de la maison trouveront en un même lieu une écoute bienveillante, un accès à des soins, un accompagnement social et juridique et une réponse à différents besoins grâce à une équipe interdisciplinaire spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h

La maison héberge également la ligne téléphonique départementale de la plateforme de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales accessible 24h/24 et 7j/7
02 99 54 44 88



© Arnaud LOUBRY



La Courbe, vue du Ciel
© Eloan Thillou

FÉVRIER		Organisateurs	Lieux des manifestations
16 & 17	Collecte de papier	Charibari	Conteneur rue Combe Janic
SAM 17	Soirée chandeleur	APEL	Salle René Richard
DIM 18	Thé dansant	Club La Joie de vivre	Salle René Richard
23 au 25	Festival <i>Entre là</i>	Poissons marcheurs	Autour place de la Courbe

MARS			
MAR 5	Stage de yoga	Yoga loisirs	Salle Janine Charrat
SAM 9	Atelier greffage	Giec des Vallons	Verger communal
15 & 16	Collecte de papier	Charibari	Conteneur rue Combe Janic
SAM 16	Braderie	Ici et là-bas	Salle René Richard
16 & 17	Stage de danse	Gazelles des Vallons	Salle Janine Charrat
SAM 23	Carnaval	Mairie	Le bourg/Place AGORA
23 & 24	Stage de danse	Jazz Attitude	Salle Janine Charrat
DIM 24	Braderie	À p'tits pas	Salle René Richard
SAM 30	Stage de self défense	NBJJA	Salle Janine Charrat

AVRIL			
SAM 6	Loto	US Bel Air	Salle René Richard
DIM 7	Chasse aux œufs	APEL	Jardins de la mairie
VEN 12	Spectacle	APEL	Salle René Richard
12 & 13	Collecte de papier	Charibari	Conteneur rue Combe Janic
MAR 30	Stage de yoga	Yoga loisirs	Salle Janine Charrat

MAI			
SAM 4	Marché à planter	APEL	École Notre-Dame
MER 8	Commémoration 8 mai 1945	UNC/Mairie	Salle Janine Charrat
MER 8	Braderie	Club de badminton	Bourg
8 & 9	Concours de pétanque	Pétanque Bourcomptoise	Complexe des Noës
DIM 12	Interclubs	Judo club	Salle Auguste Robert
25 & 26	Tournoi ligue de bretagne	Pétanque Bourcomptoise	Salle René Richard
LUN 27	Don du sang	Établissement français du sang	Salle René Richard

JUIN			
1 ^{er} & 2	Tournoi de foot	US Bel Air	Salle René Richard
SAM 8	Bourse	AP 35	Salle René Richard
SAM 15	Cinéma plein air	Mairie	Rue du camping
15 & 16	Festival africain	Gazelles des Vallons	Autour de la mairie
VEN 21	Repas CCAS	CCAS	Salle René Richard
SAM 22	Fête de l'école	École publique Les Rondines	École Les Rondines
JEU 25	Gala et remise de ceinture	Judo club	Salle René Richard

Certains événements peuvent n'être accessibles qu'aux adhérents des clubs et associations

Application PanneauPocket pour recevoir les publications Internet de la mairie sur mon téléphone (agenda, news...)



Mairie

3, rue de la Mairie

35890 Bourg-des-Comptes

02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com

www.bourgdescomptes.fr

@BourgdesComptes

@Bourg_des_Comptes_officiel

